
**Médecine bucco-dentaire —
Amalgame dentaire**

Dentistry — Dental amalgam

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 24234:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf07c5fec/iso-24234-2015)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf07c5fec/iso-24234-2015>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 24234:2015

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cfe07c5fec/iso-24234-2015>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Exigences	3
4.1 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire.....	3
4.2 Impuretés et grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire.....	3
4.3 Précision et variabilité des masses prédosées.....	4
4.4 Propriétés de l'amalgame dentaire.....	4
4.5 Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise.....	5
5 Échantillonnage	5
6 Méthodes d'essai	5
6.1 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire.....	5
6.2 Impuretés et grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire.....	5
6.3 Précision et détermination de la variabilité des masses prédosées.....	6
6.4 Préparation des éprouvettes permettant de déterminer le respect des exigences de fluage, de variation dimensionnelle et de résistance à la compression.....	7
6.5 Détermination du fluage.....	12
6.6 Détermination de la variation dimensionnelle durant le durcissement.....	13
6.7 Détermination de la résistance à la compression.....	13
6.8 Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise.....	14
7 Marquage, étiquetage et emballage	15
7.1 Emballage.....	15
7.2 Marquage.....	15
7.3 Instructions du fabricant.....	17
Bibliographie	19

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité responsable du présent document est l'ISO/TC 106, *Médecine bucco-dentaire*, sous-comité SC 1, *Produits pour obturation et restauration*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 24234:2004), qui a fait l'objet d'une révision technique. Elle comprend également l'amendement ISO 24234:2004/Amd 1:2011. Les modifications suivantes ont été apportées.

- Le titre de la présente Norme internationale a été modifié afin de refléter le contenu et les exigences de manière plus précise.
- La fourniture de mercure à usage dentaire dans des unités de plus grande masse (mercure à usage dentaire en vrac) n'est plus couverte par le domaine d'application de la présente Norme internationale. En raison de cette restriction concernant la fourniture de mercure à usage dentaire pour un produit, et ce afin de se conformer à la présente Norme internationale (introduite par l'ISO/TC 106 SC1), une préoccupation générale sur l'impact environnemental de la vente de mercure en vrac (pour toutes les applications) est traitée.
- Suite à la suppression dans le domaine d'application de la présente Norme internationale du mercure à usage dentaire disponible en vrac, les exigences relatives à la non-contamination (par l'eau, l'huile et par les impuretés) et à l'absence d'écoulement libre de mercure à usage dentaire ne sont plus présentes dans la présente Norme internationale.
- Les valeurs pour les exigences relatives à la variation dimensionnelle pendant la prise et à la résistance à la compression à 1 h et 24 h ont été révisées. La « variation dimensionnelle autorisée durant le durcissement » est passée de (-0,10 à +0,20) % à (-0,10 à +0,15) %. De plus, la « résistance à la compression minimale à 1 h » a été augmentée pour passer de 80 à 100 MPa, et la « résistance à la compression minimale à 24 h » a été augmentée pour passer de 300 à 350 MPa.

- Les dispositions relatives à l'emballage et au marquage ont été révisées.
- Les marquages d'avertissements et des précautions d'emploi du mercure exigés ont été révisés.
- Les annexes normatives relatives aux modes opératoires de l'essai de corrosion ont été supprimées de la présente Norme internationale et apparaissent à présent dans la nouvelle Spécification technique internationale, ISO/TS 17988, *Médecine bucco-dentaire — Essais de corrosion des amalgames dentaires*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 24234:2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf07c5fec/iso-24234-2015)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf07c5fec/iso-24234-2015>

Introduction

Les alliages pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont les seuls et uniques composants essentiels des matériaux de restauration des amalgames dentaires. La deuxième édition de la présente Norme internationale spécifie les exigences et les méthodes d'essai appropriées aux alliages pour amalgame dentaire adaptés à la préparation d'amalgame dentaire, ainsi que celles relatives à l'amalgame dentaire après la prise et les exigences applicables à l'emballage et au marquage (notamment celles applicables au mercure à usage dentaire),

La présente Norme internationale ne comporte aucune méthode d'essai qualitative ou quantitative démontrant l'absence de dangers biologiques majeurs mais recommande que référence soit faite à l'ISO 10993 et à l'ISO 7405 pour l'évaluation de la possibilité de tels risques.

Pour améliorer la sécurité des dentistes et de leur personnel, et afin de réduire au maximum les conséquences susceptibles de résulter de dommages accidentels aux contenants lors de l'expédition, le domaine d'application se limite uniquement au mercure à usage dentaire fourni sous forme de capsules prédosées ou de sachets prédosés. Les capsules et les sachets comportent une masse limitée, suffisante pour un mélange.

Les avertissements relatifs aux précautions de marquage, d'étiquetage et d'emballage ont été ainsi renforcés dans la présente révision.

La restriction du domaine d'application aux alliages pour amalgame dentaire avec des teneurs en cuivre supérieures à 12 % par masse (c'est-à-dire un alliage pour amalgame dentaire à haute teneur en cuivre) a été envisagée puisqu'il a été rapporté que des restaurations effectuées avec de tels alliages, en tant que groupe, présentent une meilleure durée de vie que celles effectuées avec des alliages traditionnels (c'est-à-dire un alliage pour amalgame dentaire à faible teneur en cuivre). Cette restriction a été rejetée puisqu'il existe quelques produits à faible teneur en cuivre qui produisent des restaurations aussi durables que celles produites avec certains produits à haute teneur en cuivre. (D'autres facteurs, autres que le pourcentage de cuivre, sont importants). Aussi, il a été estimé qu'il convenait que le retrait du statut de conformité des produits ne soit pas effectuée suite à une modification de l'exigence de composition, mais sur la base d'une révision des exigences applicables aux propriétés déterminant les performances.

L'incorporation d'une exigence sur la résistance à la corrosion a été prise en compte. Cependant, il a été convenu que les données disponibles étaient insuffisantes pour établir une exigence relative à la corrosion dans l'édition de la présente Norme internationale. Une exigence relative à la résistance à la corrosion sera définie dès que possible. Il est recommandé que référence soit faite à l'ISO/TS 17988 lors de l'évaluation de la résistance à la corrosion d'un amalgame dentaire (par rapport à d'autres amalgames dentaires).

Dans la première édition de la présente Norme internationale (et avant cela dans l'ISO 1559), un essai de résistance à la compression avait été effectué afin de déterminer la résistance à la fracture d'amalgame dentaire. Un tel essai, avec une exigence de résistance à la compression, continue d'être utilisé dans la présente édition. Cependant, le Groupe de travail reconnaît que l'amalgame dentaire est un matériau fragile, et est en train d'évaluer une méthode d'essai appropriée permettant de produire des forces de traction reproduisant le processus clinique générant la fracture. A l'heure actuelle, le travail n'a pas atteint le point auquel cet essai (avec une exigence) peut être inclus dans la révision de la présente Norme internationale. Lorsque l'évaluation sera terminée, l'ajout d'une exigence applicable à la résistance à la fracture utilisant cet essai sera pris en compte. Il interviendra sous la forme d'un amendement technique.

Les exigences et les méthodes d'essai pour les capsules utilisées pour des produits sous forme de capsules prédosées sont couvertes par l'ISO 13897.

Médecine bucco-dentaire — Amalgame dentaire

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les exigences et les méthodes d'essai applicables aux alliages pour amalgame dentaire utilisés dans la préparation des amalgames dentaires, les exigences et les méthodes d'essai de ces amalgames dentaires et les exigences d'emballage et de marquage correspondantes (y compris celles du mercure à usage dentaire).

Elle est applicable aux alliages pour amalgame dentaire livrés sous forme de poudre en vrac, de poudre compressée en tablettes ou de poudre en capsules (c'est à dire des capsules prédosées).

En ce qui concerne le mercure à usage dentaire, le domaine d'application se limite uniquement au mercure à usage dentaire sous forme de capsules ou de sachets prédosés. Les capsules et les sachets comportent une masse limitée, suffisante pour un mélange. La masse du mercure à usage dentaire dans une capsule ou un sachet doit être suffisante pour produire un mélange plastique homogène, approprié pour une restauration de petite taille ou de taille moyenne sur une seule dent. La fourniture de mercure à usage dentaire dans des unités de plus grande masse (mercure à usage dentaire en vrac) dans des emballages primaires n'est pas couverte par le domaine d'application de la présente Norme internationale. Le mercure à usage dentaire livré en vrac ne sera pas conforme à la présente Norme internationale.

La présente Norme internationale n'exclut pas la fourniture d'alliage pour amalgame dentaire ou de mercure à usage dentaire séparément.

La présente Norme internationale n'est pas applicable aux matériaux métalliques dans lesquels une poudre d'alliage réagit avec un alliage liquide à température ambiante pour produire un matériau métallique solide destiné à la restauration dentaire.

NOTE Le mercure à usage dentaire est pur à 99,99 % au moins. Il est donc un élément métallique de haute pureté commerciale et non un alliage.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 286-2, *Spécification géométrique des produits (GPS) — Système de codification ISO pour les tolérances sur les tailles linéaires — Partie 2: Tableaux des classes de tolérance normalisées et des écarts limites des alésages et des arbres*

ISO 1942, *Médecine bucco-dentaire — Vocabulaire*

ISO 3310-1, *Tamis de contrôle — Exigences techniques et vérifications — Partie 1: Tamis de contrôle en tissus métalliques*

ISO 3864-2, *Symboles graphiques — Couleurs de sécurité et signaux de sécurité — Partie 2: Principes de conception pour l'étiquetage de sécurité des produits*

ISO 6344-1, *Abrasifs appliqués — Granulométrie — Partie 1: Contrôle de la distribution granulométrique*

ISO 7488, *Amalgamateurs dentaires*

ISO 13565-2, *Spécification géométrique des produits (GPS) — État de surface: Méthode du profil — Surfaces ayant des propriétés fonctionnelles différentes suivant les niveaux — Partie 2: Caractérisation des hauteurs par la courbe de taux de longueur portante*

ISO 13897, *Médecine bucco-dentaire — Capsules pour amalgame*

ISO 15223-1, *Dispositifs médicaux — Symboles à utiliser avec les étiquettes, l'étiquetage et les informations à fournir relatifs aux dispositifs médicaux — Partie 1: Exigences générales*

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Nations Unies, New York et Genève, 5th Edition, 2010, ISBN 92-1-116840-6

Recommandations UN sur le transport de marchandises dangereuses, Régulations de modèle. Nations Unies, New York et Genève, 18th Edition, 2013, ISBN 928-9211931466

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants et ceux donnés dans l'ISO 1942 s'appliquent.

3.1 alliage pour amalgame dentaire

alliage en fines particules, composé principalement d'argent, d'étain et de cuivre qui, lorsqu'il est amalgamé à du mercure dentaire, donne un amalgame dentaire

3.2 mercure à usage dentaire

mercure fourni pour servir à la préparation d'amalgames dentaires

Note 1 à l'article: Le mercure à usage dentaire conforme au domaine d'application de la présente Norme internationale, est fourni soit sous forme de capsules prédosées (3.3), soit sous forme de sachets prédosés (3.5) avec une masse considérée comme étant appropriée pour une restauration de petite taille ou de taille moyenne sur une seule dent.

3.3 produit sous forme de capsules prédosées

produit fourni dans des capsules hermétiques qui contiennent des quantités mesurées de poudre d'alliage pour amalgame dentaire et de mercure à usage dentaire pour la production d'amalgame dentaire, avec des masses de poudre et de mercure considérées comme appropriées pour une restauration de petite taille ou de taille moyenne sur une seule dent

Note 1 à l'article: La poudre d'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont séparés par une barrière qui est brisée juste avant l'amalgamation permettant leur contact. La capsule reste fermée jusqu'à ce que l'amalgamation soit terminée.

3.4 tablette d'alliage pour amalgame dentaire

quantité de poudre d'alliage pour amalgame dentaire qui a été comprimée en une seule entité pour obtenir une quantité prédosée d'alliage qui, lorsqu'elle est amalgamée avec une masse appropriée de mercure à usage dentaire, produit une masse d'amalgame dentaire, considérée comme étant appropriée pour une restauration de petite taille ou de taille moyenne sur une seule dent

Note 1 à l'article: Pendant l'amalgamation, la tablette se dissout et forme ainsi une poudre fine.

3.5

sachet de mercure à usage dentaire

quantité mesurée de mercure à usage dentaire fournie dans un sachet (destinée à une utilisation dans une capsule d'amalgamation réutilisable) dans une masse qui, lorsqu'elle est amalgamée avec une masse appropriée d'alliage pour amalgame dentaire, produit une masse d'amalgame dentaire, considérée comme étant appropriée pour une restauration de petite taille ou de taille moyenne sur une seule dent

Note 1 à l'article: Pendant l'amalgamation, le sachet se rompt pour permettre au mercure à usage dentaire d'entrer en contact avec l'alliage pour amalgame dentaire.

4 Exigences

4.1 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire

Le fabricant doit déclarer tous les éléments présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % (fraction massique). Tous les éléments d'alliage présents à une concentration supérieure à 0,5 % (fraction massique) doivent être identifiés par leur nom, avec des valeurs exprimées au pourcentage (fraction massique) le plus proche. Les éléments d'alliage présents à une concentration comprise entre 0,1 % et 0,5 % (fraction massique) doivent être identifiés par leur nom mais sans pourcentage.

Les essais doivent être effectués conformément à [6.1](#).

La composition chimique doit être conforme au [Tableau 1](#).

Le total des autres éléments présents à une concentration supérieure à 0,01 % (fraction massique) mais inférieure à 0,1 % (fraction massique) qui ne sont pas déclarés comme des éléments d'alliage, ne doit pas excéder 0,1 % (fraction massique).

Tableau 1 — Exigences de composition chimique des alliages pour amalgame dentaire

Élément	Fraction massique %
argent	≥40
étain	≤32
cuiivre	≤30
indium	≤5
palladium	≤1
platine	≤1
zinc	≤2
mercure	≤3

4.2 Impuretés et grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire

Cette exigence s'applique à tous les produits à l'exception de ceux dans lesquels des sachets de mercure seuls sont fournis.

Lorsque l'essai est effectué conformément à [6.2](#), pas plus de cinq particules d'impuretés ne doivent se retrouver sur le tamis.

La masse des particules d'alliage restant sur le tamis ne doit pas dépasser 0,1 % (fraction massique) de l'échantillon utilisé pour l'essai.

4.3 Précision et variabilité des masses prédosées

4.3.1 Pour les produits sous forme de sachets contenant du mercure à usage dentaire

La moyenne arithmétique de la masse du mercure à usage dentaire en sachet doit correspondre à $\pm 2,0$ % de la masse indiquée par le fabricant, lorsqu'elle est soumise à essai conformément à [6.3.1](#).

Le coefficient de variation de la masse du mercure à usage dentaire en sachet, lorsqu'elle est soumise à essai conformément à [6.3.1](#), ne doit pas dépasser 1,5 %.

4.3.2 Pour les produits sous forme de capsules prédosées

Les moyennes arithmétiques des masses tant de l'alliage pour amalgame dentaire que du mercure à usage dentaire doivent correspondre à $\pm 2,0$ % des masses indiquées par le fabricant, lorsqu'elles sont soumises à essai conformément à [6.3.2](#).

Les coefficients de variation des masses de l'alliage pour amalgame dentaire et du mercure à usage dentaire en capsules, lorsqu'elles sont soumises à essai conformément à [6.3.2](#), ne doivent pas dépasser 1,5 %.

4.3.3 Pour les produits sous forme de tablettes d'alliage pour amalgame dentaire

La moyenne arithmétique de la masse de l'alliage pour amalgame dentaire en tablettes doit correspondre à $\pm 2,0$ % à la masse indiquée par le fabricant, lorsqu'elle est soumise à essai conformément à [6.3.3](#).

Le coefficient de variation de la masse de l'alliage pour amalgame dentaire en tablettes, lorsqu'elle est soumise à essai conformément à [6.3.3](#), ne doit pas dépasser 1,5 %.

4.4 Propriétés de l'amalgame dentaire

Cette exigence s'applique à tous les produits dans lesquels un alliage pour amalgame dentaire est fourni.

Tableau 2 — Propriétés de l'amalgame dentaire

Fluage maximal	Variation dimensionnelle autorisée durant le durcissement	Résistance à la compression minimale à 1 h	Résistance à la compression minimale à 24 h
%	%	MPa	MPa
2,0	-0,10 à +0,15	100	350

4.4.1 Fluage

Lorsque l'essai est effectué conformément à [6.5](#), trois éprouvettes sur trois, ou quatre éprouvettes sur cinq, doivent respecter les exigences du [Tableau 2](#).

4.4.2 Variations dimensionnelles durant le durcissement

Lorsque l'essai est effectué conformément à [6.6](#), au moins quatre éprouvettes sur cinq doivent respecter les exigences du [Tableau 2](#).

4.4.3 Résistance à la compression à 1 h

Lorsque l'essai est effectué conformément à [6.7](#), au moins quatre éprouvettes sur cinq, ou huit éprouvettes sur dix, doivent respecter les exigences du [Tableau 2](#).

4.4.4 Résistance à la compression à 24 h

Lorsque l'essai est effectué conformément à [6.7](#), au moins quatre éprouvettes sur cinq, ou huit éprouvettes sur dix, doivent respecter les exigences du [Tableau 2](#).

4.5 Aspect de l'amalgame dentaire mélangé avant la prise

Cette exigence s'applique à tous les produits dans lesquels un alliage pour amalgame dentaire est fourni.

Lors de l'essai effectué conformément à [6.8](#), lorsque l'alliage pour amalgame dentaire et le mercure à usage dentaire sont amalgamés conformément aux instructions du fabricant, l'amalgame dentaire doit former une masse plastique de surface brillante avant la condensation et rester consistante et homogène après.

5 Échantillonnage

Se procurer des contenants de capsules (produits sous forme de capsules prédosées), de sachets de mercure à usage dentaire, de poudre d'alliage pour amalgame dentaire ou de tablettes d'alliage pour amalgame dentaire du même lot, dans les emballages commercialisés au détail.

Pour les produits fournis sous forme de poudre fluide ou de tablettes d'alliage pour amalgame dentaire, au moins 50 g d'alliage pour amalgame dentaire sont requis.

Pour les produits fournis sous forme de capsules prédosées, le nombre de capsules requis dépend des masses de l'alliage pour amalgame dentaire et du mercure à usage dentaire dans chaque capsule.

Pour le mercure à usage dentaire (fourni en sachets, 25 sachets) sont requis.

6 Méthodes d'essai

ISO 24234:2015

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf0765fcc/iso-24234-2015)

[90cf0765fcc/iso-24234-2015](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/068f1c11-7b43-4d0f-8059-90cf0765fcc/iso-24234-2015)

6.1 Composition chimique et pureté de l'alliage pour amalgame dentaire

Utiliser une méthode analytique instrumentale reconnue, et de sensibilité suffisante pour déterminer la composition de l'alliage pour amalgame dentaire en éléments déclarés par le fabricant conformément à [4.1](#).

Pour les autres éléments détectés à des niveaux de concentration supérieure à 0,01 % mais qui ne sont pas des éléments d'alliage (déclarés comme tels par le fabricant conformément au [4.1](#)), additionner leurs masses et indiquer la somme correspondante comme «fraction massique de tous les autres éléments».

NOTE Une spectroscopie à plasma induit par haute fréquence (ICP) est un exemple de procédure analytique adéquate.

6.2 Impuretés et grosses particules dans la poudre d'alliage pour amalgame dentaire

Pour l'alliage pour amalgame dentaire fourni sous forme de poudre en vrac, peser un échantillon de $(10,0 \pm 0,1)$ g, avec une précision de ± 1 mg, et enregistrer la masse correspondante (m_s).

Pour l'alliage pour amalgame dentaire fourni sous forme de tablettes, placer une tablette dans une capsule réutilisable conforme à l'ISO 13897. Pulvériser la tablette dans la capsule à l'aide d'un amalgamateur (conforme à l'ISO 7488), aux réglages de la machine et à la moitié de la durée recommandée par le fabricant d'alliage pour amalgame dentaire pour amalgamer ledit alliage et le mercure à usage dentaire conformément à [7.3.1](#). Si les recommandations du fabricant incluent d'autres actions pour pulvériser la tablette (par exemple l'usage d'un pilon), les mettre en œuvre au stade approprié. Répéter l'opération avec un nombre suffisant de tablettes pour obtenir $(10,0 \pm 0,1)$ g de poudre. Peser l'échantillon avec une précision de ± 1 g et enregistrer la masse correspondante (m_s).